

COMMUNIQUÉ

Au Président du comité préparatoire
Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)

De la Campagne
Communication Rights in the Information Society (CRIS)
Genève, 1er juillet 2002

PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU SMSI

Les organisations de la société civile soussignées sont profondément préoccupées du fait qu'à l'ouverture des travaux de la première conférence préparatoire du Sommet mondial sur la société de l'information, il n'y ait pas d'engagement clair sur la participation des ONG au déroulement du Sommet.

Le SMSI a pour objectif de "construire une vision et une compréhension communes de la société de l'information". Cet objectif ne pourra être atteint que si la société civile est pleinement impliquée dans les délibérations et les négociations du Sommet, y compris au niveau des conférences préparatoires, à travers un processus ouvert et transparent, permettant un accès complet à toutes les étapes.

Le Secrétaire général des Nations-Unies a appelé la société civile à jouer un rôle clé dans un partenariat international renouvelé. Cela devrait reposer sur des pratiques et des procédures bien établies depuis la fondation du système des Nations-Unies, permettant l'inclusion des organisations non gouvernementales.

La Déclaration de la Conférence africaine régionale du SMSI (Bamako, 28-30 mai 2002) a appelé à une "implication totale et effective de la société civile" dans le déroulement du SMSI.

L'Union européenne (19 juin 2002) a souligné que "le processus préparatoire est très important et une représentation de toutes les parties intéressées devrait être recherchée afin d'adresser un signal fort de l'implication de tous".

l'UNESCO (juin 2002) dans sa contribution à la première réunion du comité préparatoire a déclaré que "les acteurs de la société civile devraient, dans la définition de l'agenda, le débat et l'élaboration des modalités, être traités comme des pairs et des égaux".

Pour une implication effective et permanente de la société civile, le comité préparatoire doit adopter un règlement intérieur, pour ses activités propres et celles du SMSI lui-même, assurant la participation de la société civile à toutes les étapes, y compris les sessions plénières, les sous-comités et les groupes de travail, tout en lui apportant un soutien financier pour ce faire.

Le règlement intérieur doit assurer que les ONG ont un accès complet aux délibérations et aux négociations du comité préparatoire et du Sommet mondial.

Les signataires demandent au comité préparatoire de garantir au minimum :

1. L'adoption de l'option B de l'article 55 du projet de règlement intérieur du comité préparatoire du SMSI.

2. L'adoption de l'option B de l'article 61 du projet de règlement intérieur du Sommet mondial sur la société de l'information

3. La constitution d'un groupe de travail du sous-comité 1 (règles et procédures) pour discuter des questions concernant la participation de la société civile au SMSI et l'implication totale des ONG dans ses discussions et dans la formulation de mesures adéquates.

Les signataires considèrent que l'interaction entre les gouvernements et les organisations de la société civile devrait être formellement et explicitement assurée au cours du déroulement du SMSI, y compris par la participation de la société civile au Bureau (rendue possible mais non garantie par l'article 11) et par l'accès complet aux travaux des sous-comités du comité préparatoire (article 44).

Les signataires attendent un engagement clair et immédiat du comité préparatoire sur la participation sans restriction de la société civile dès le début du processus du SMSI.

Ils attendent aussi des clarifications au sujet de l'inclusion des sociétés commerciales du secteur privé, alors que la représentation du secteur privé est déjà assurée à travers ses associations professionnelles.

Ils entendent préparer et soumettre une contribution plus détaillée au sous-comité 1, groupe de travail sur la participation de la société civile au Sommet mondial.

Organisations membres de la campagne CRIS :

African Women's Development and Communications Network (FEMNET), Agencia Latino Americana de Información (ALAI), Asociación Latinoamericana de Educación Radiofónica (ALER), Association for Progressive Communications (APC), Cameco, Centre of Community Networking and Information Policy Studies (CCNS), European Communication Research Consortium (ECCR), Evangelischer Entwicklungsdienst (EED), Global Community Networking (GCN), International Women's Tribune Centre, InterPress Service (IPS), Les Penelopes, MediaChannel, Nexus, Panos Institute, People's Communication Charter, Rede de Informações para o Terceiro Setor (RITS), VECAM, World Association for Christian Communications (WACC), World Association of Community Radio Broadcasters (AMARC), World Council of Churches (WCC)

Les organisations suivantes joignent leur signature à ce communiqué :

InterNews, Computer Professionals For Social Responsibility (CPSR), Asociación Latinoamericana de Educación Audiofónica, Laneta (Mexico), Communities Online (UK), Foundation for Media Alternatives (Philippines), IRIS - Imaginons un Réseau Internet Solidaire (France), Pain Pour le Prochain (Switzerland), MISA - Media Institute of Southern Africa, Telecommunities Canada, CREIS - Coopération de recherche et d'enseignement sur l'informatique et société, African Centre for Women and ICTs/Horn of Africa Region Women's Knowledge Network (HAWKNET), Leadership Conference on Civil Rights

Contact the CRIS Campaign during WSIS Prepcom 1

CICG Box Number 59

Telephone: +41 (0) 79 470 1664

Email: prepcom@crisinfo.org,

List: wsis-prep1@lists.cpsr.org,

Press: rguerra@cpsr.org